

Assemblée Provinciale Extraordinaire du 6 juin 2018

Le mercredi 6 juin 2018 à 19h30 au CFTT de Blegny.

Vous êtes invités à participer à l'assemblée provinciale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 6 juin à 19h30 au CFTT de Blegny.

La présence d'un délégué de chaque club n'est pas obligatoire.

Si vous ne participez pas à la réunion, vous devez rentrer le bulletin de vote, mis en annexe de la présente, complété et signé par le Président et le Secrétaire du club. A défaut d'une des signatures, la signature de la majorité des membres du comité est requise. Ce document doit être adressé par écrit pour le lundi 4 juin à Dominique Croes, Secrétaire provincial.

Si vous participez à la réunion, vous devrez déposer, à votre arrivée, le bulletin de vote, mis en annexe de la présente, complété et signé par le Président et le Secrétaire du club. A défaut d'une des signatures, la signature de la majorité des membres du comité est requise.

Ordre du jour

1. Etablissement du nombre de votants
2. Propositions de réforme des interclubs
3. Présentation du nouveau fichier central de l'AFTT et du module d'encodage de l'interclubs
4. Résultats des votes et clôture par le Président